

Fiche Technique Conseil: accompagnement des entreprises en Sécurité

Objectifs de la mission

Accompagnement stratégique pour protéger les personnes, les actifs et assurer la conformité.

- Réduire les risques professionnels et garantir la conformité réglementaire.
- Protéger les collaborateurs et assurer la continuité opérationnelle.
- Réaliser des diagnostics complets et élaborer des plans d'action adaptés.
- Mettre en place des processus fiables et former/sensibiliser les équipes.
- Anticiper les situations à risque et suivre les mesures correctives.
- Optimiser les coûts de prévention et renforcer la crédibilité de l'entreprise.

Conformité appuyée sur le Code du Travail, les directives européennes et les exigences sectorielles (alignement possible avec ISO 45001).

Entreprises / profils concernés

- Dirigeants d'entreprise, responsables HSE, managers opérationnels.
- Équipes en charge de la prévention des risques professionnels.
- Secteurs industriel, commercial et tertiaire, avec approche personnalisée.
- Organisations visant conformité réglementaire, anticipation des risques, cadre sécurisé.
- Environnements à risques élevés: chimie, construction, logistique, agroalimentaire.

Durée et format de la mission

La durée varie selon la taille, le secteur et la complexité du système existant.

Période	Contenu	Durée indicative
Phase initiale	Diagnostic et planification	4 à 6 semaines
Accompagnement	Mise en œuvre et suivi	Plusieurs mois (selon objectifs)

Formats d'intervention flexibles:

- Missions sur site et accompagnement à distance (suivi documentaire et réglementaire).
- Ateliers de sensibilisation et sessions de formation ponctuelles.

Méthodologie / déroulement de la mission

Étape 1 : Diagnostic initial

- État des lieux, analyse des risques, audit des dispositifs.
- Examen des procédures et observation des environnements de travail.
- Entretiens avec responsables HSE et équipes pour identifier lacunes et vulnérabilités.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents réglementaires, plans de prévention, audits précédents, registres.
- Vérification de la conformité (Code du Travail, directives européennes, exigences sectorielles).

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Recommandations ciblées pour réduire/éliminer les risques.
- Mesures organisationnelles, techniques et humaines adaptées.
- Plan pragmatique, réaliste, priorisé pour impact rapide.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Visites régulières, audits de contrôle, reportings détaillés.
- Revues de management et ajustements continus.
- Pérennisation des mesures et amélioration continue.

Phase	Objectif	Livrables	Durée indicative
Diagnostic initial	Évaluer la situation actuelle	Rapport d’audit	1 à 2 semaines
Analyse réglementaire	Vérifier la conformité	Rapport de conformité	1 semaine
Plan d’action	Proposer des améliorations	Plan d’action détaillé	1 à 2 semaines
Suivi	Assurer le déploiement	Rapports de suivi	Mensuel ou trimestriel